

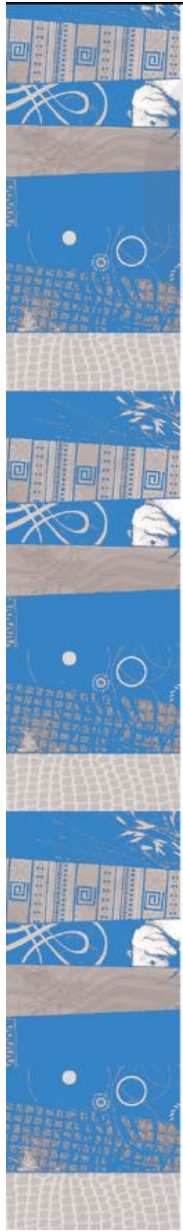
MINISTÈRE DE
L'HYDRAULIQUE ET DE
L'ASSAINISSEMENT



REVUE SECTORIELLE
conjointe
2016

Rapport de présentation

Hydraulique rurale

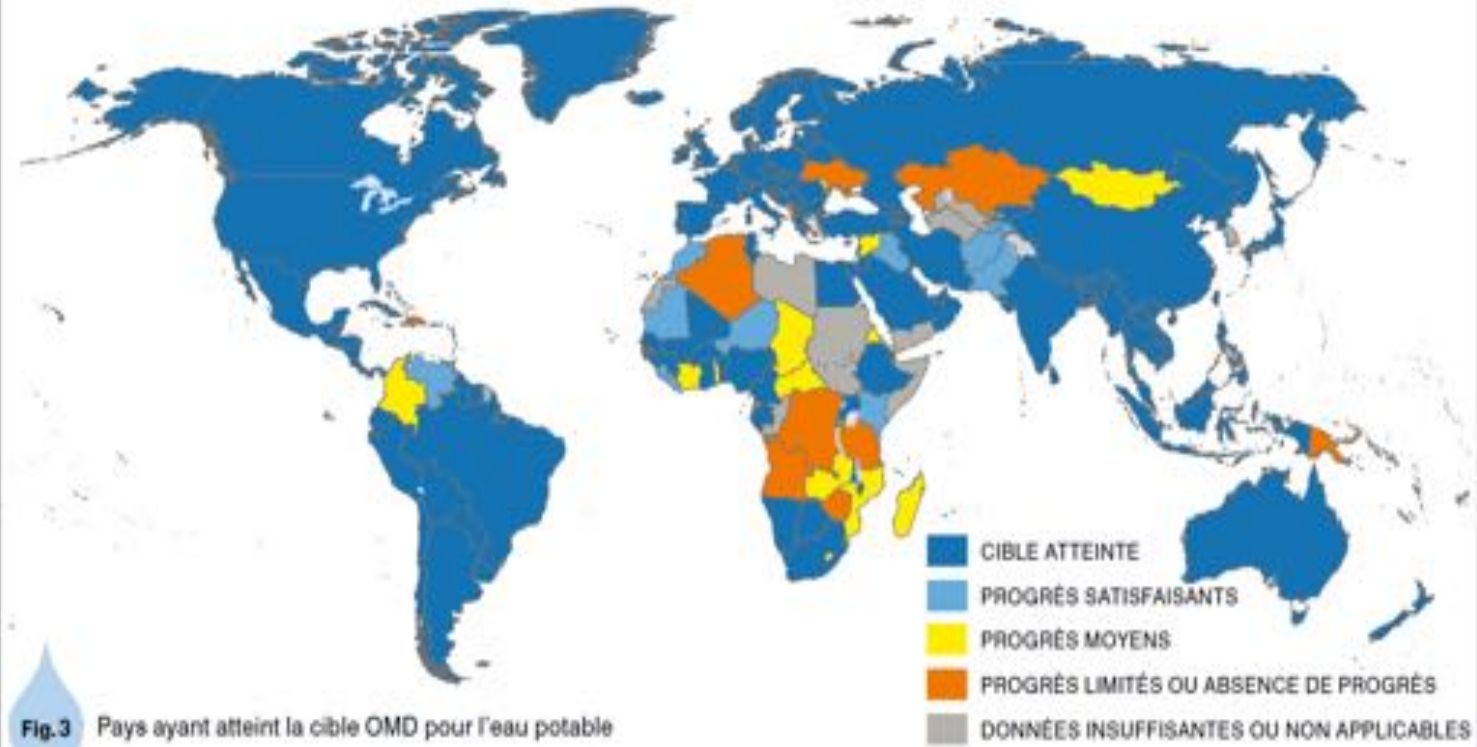


Hydraulique rurale

Sources	Horizon	Montant	
Collectivités Locales	H PEPAM	3 000 000 000,00	
	PEPAM	13 700 000 000,00	
Total Collectivités Locales		16 700 000 000,00	4,5%
Etat	H PEPAM	52 235 000 000,00	
	PEPAM	52 584 074 001,00	
Total Etat		104 819 074 001,00	28,0%
prêt	H PEPAM	60 000 000 000,00	
	PEPAM	70 472 487 703,00	
Total prêt		130 472 487 703,00	34,9%
subvention	H PEPAM	24 500 000 000,00	
	PEPAM	97 816 583 874,00	
Total subvention		122 316 583 874,00	32,7%
Total général		374 308 145 578,00	



147 pays¹ ont atteint la cible OMD pour l'eau potable



Taux d'accès global à l'eau potable de **87,2%** au 31 décembre 2015 contre 86,6% en 2014

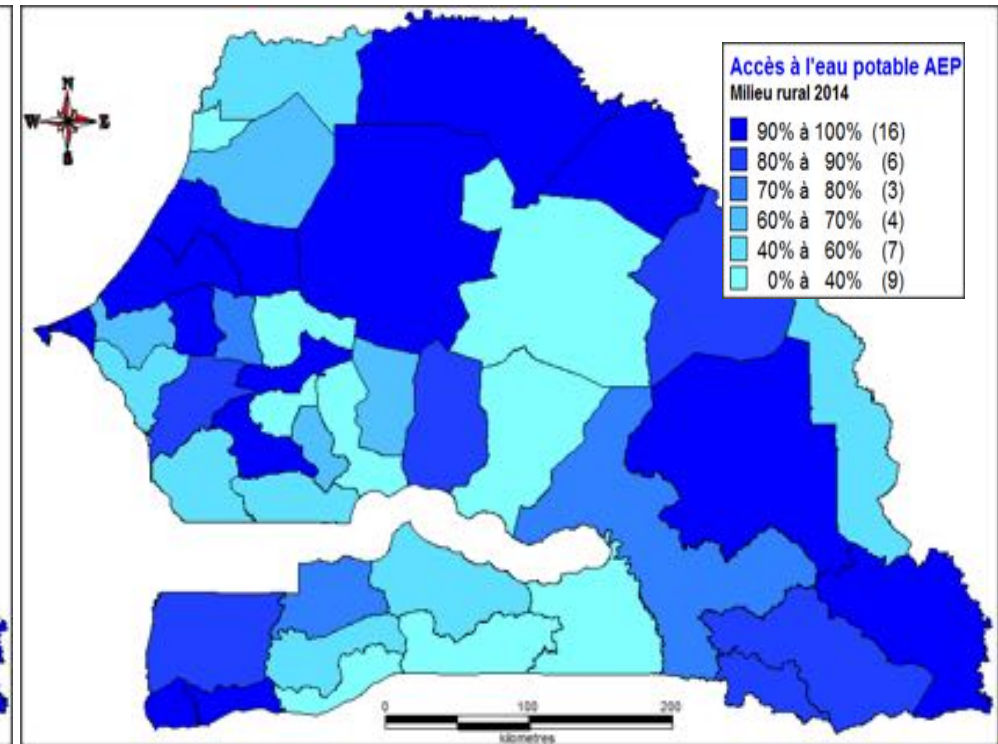
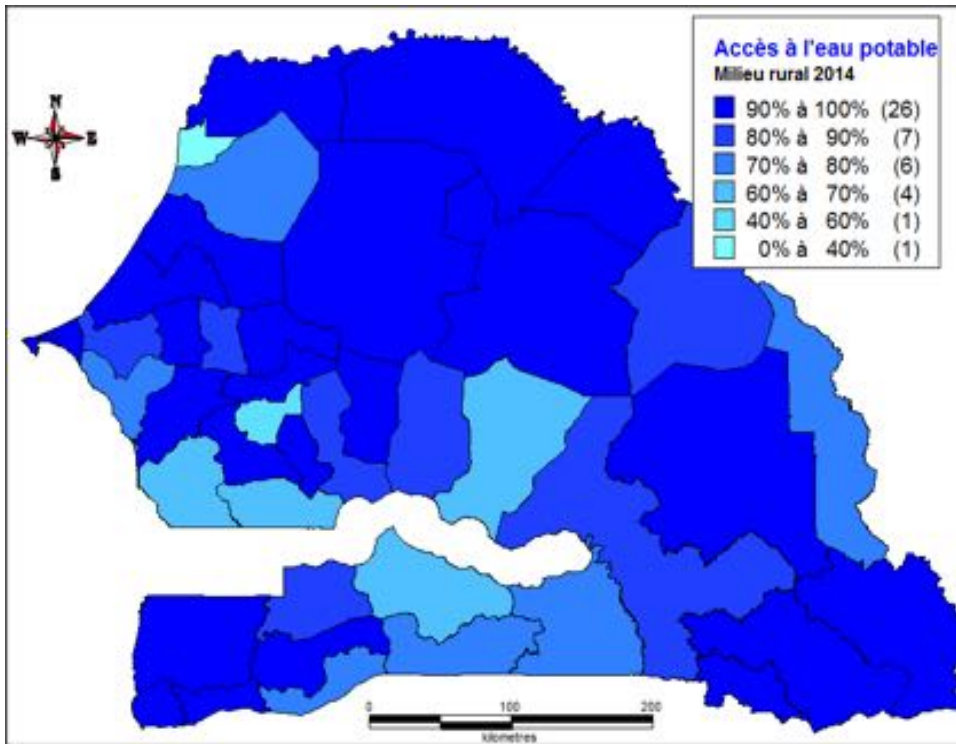
Hausse de 3,1 points du taux d'accès global par rapport au 31 décembre 2013

Taux d'accès par AEP de **74,0%** au décembre 2015 contre 69,85% en 2014

Hausse de 4,15 points du taux d'accès par AEP par rapport au 31 décembre 2013

59 forages, 38 châteaux d'eau et 36 réseaux d'adduction d'eau multivillages en 2014

56 forages, 2 châteaux d'eau et 3 réseaux d'adduction d'eau multivillages réalisés en 2015



Taux de couverture géographique globale se situe à **73,8% en 2015**

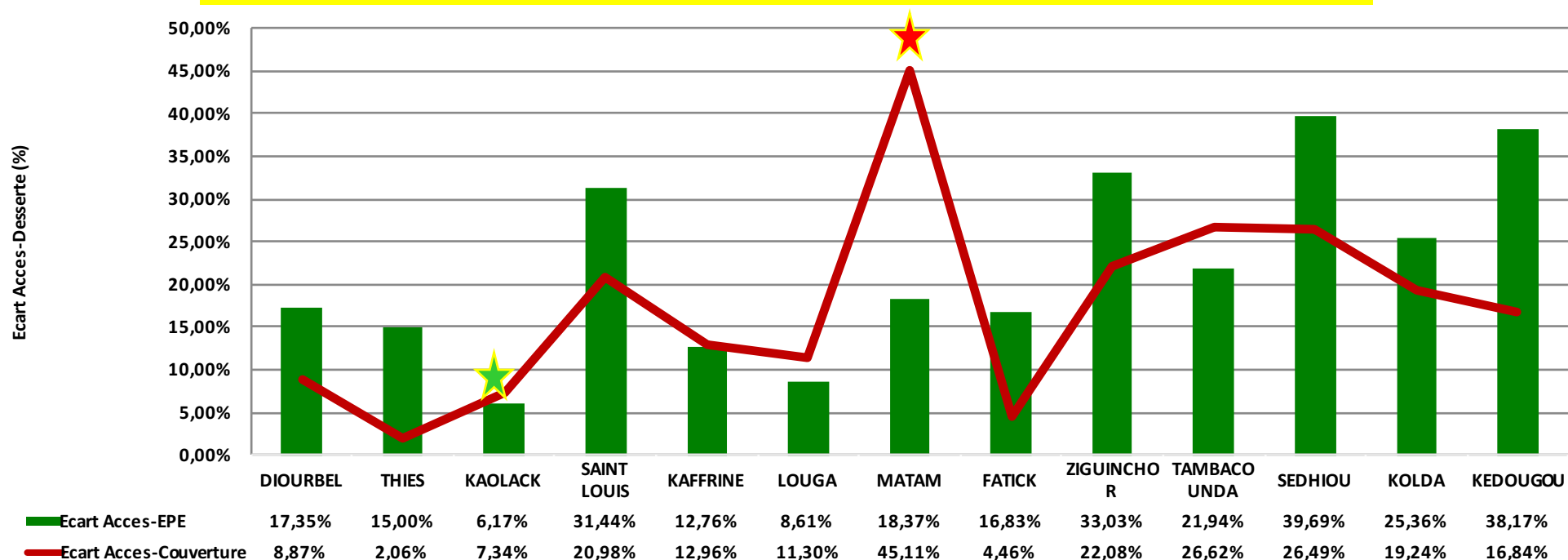
11.802 localités en milieu rural disposent au moins d'un point d'eau moderne

Taux de couverture géographique par AEP qui est passé de 54,69% en 2014 à **58,3%**

42% des localités sans accès à l'eau par adduction : effet de concentration trop forte

Critères de planification des investissements : **écarts Accès-couverture / Accès-desserte**

Distribution par région des ratios d'évaluation de l'efficacité de la planification des investissements 12-2014



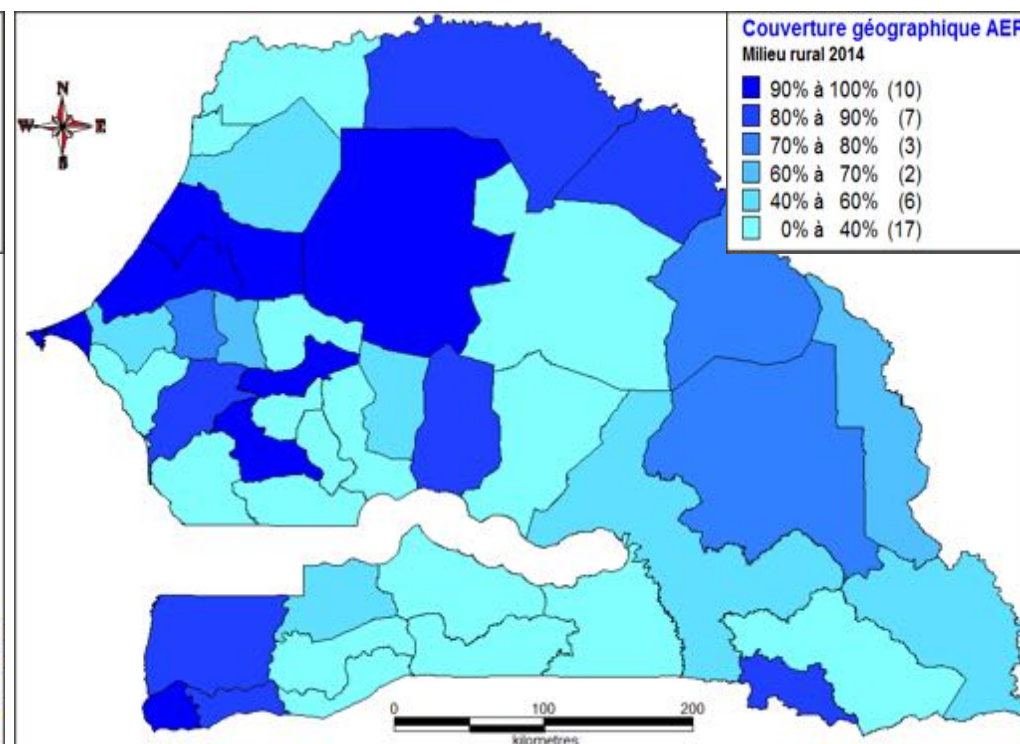
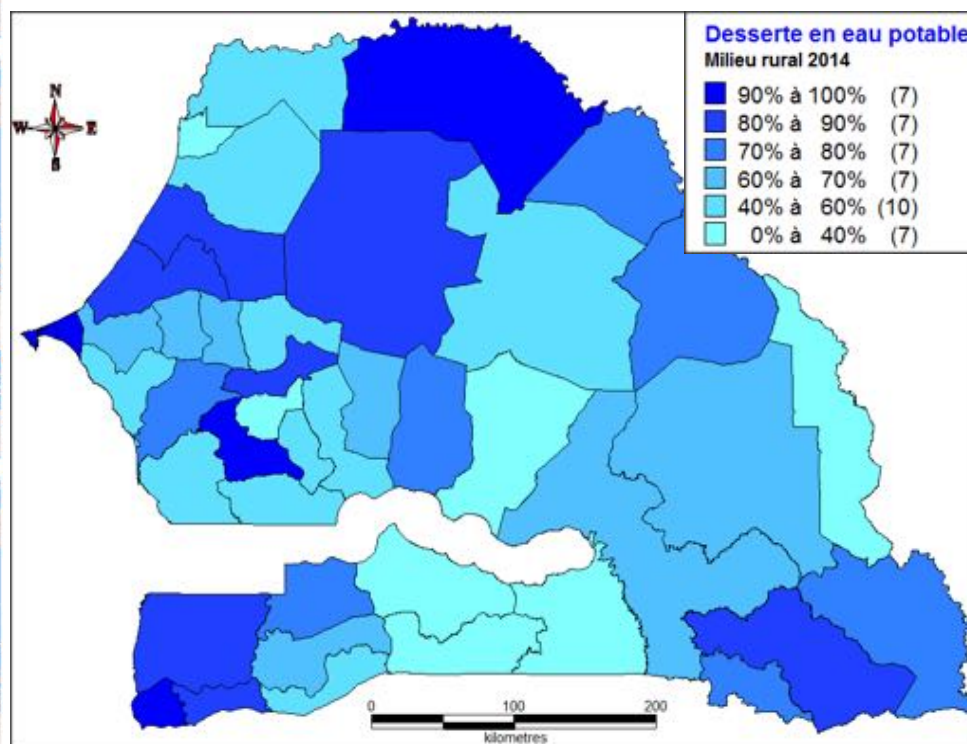
Taux de couverture géographique globale se situe à **73,8% en 2015**

11.802 localités en milieu rural disposent au moins d'un point d'eau moderne

Taux de couverture géographique par AEP qui est passé de 54,69% en 2014 à **58,3%**

42% des localités sans accès à l'eau par adduction : effet de concentration trop forte

Critères de planification des investissements : **écarts Accès-couverture / Accès-desserte**



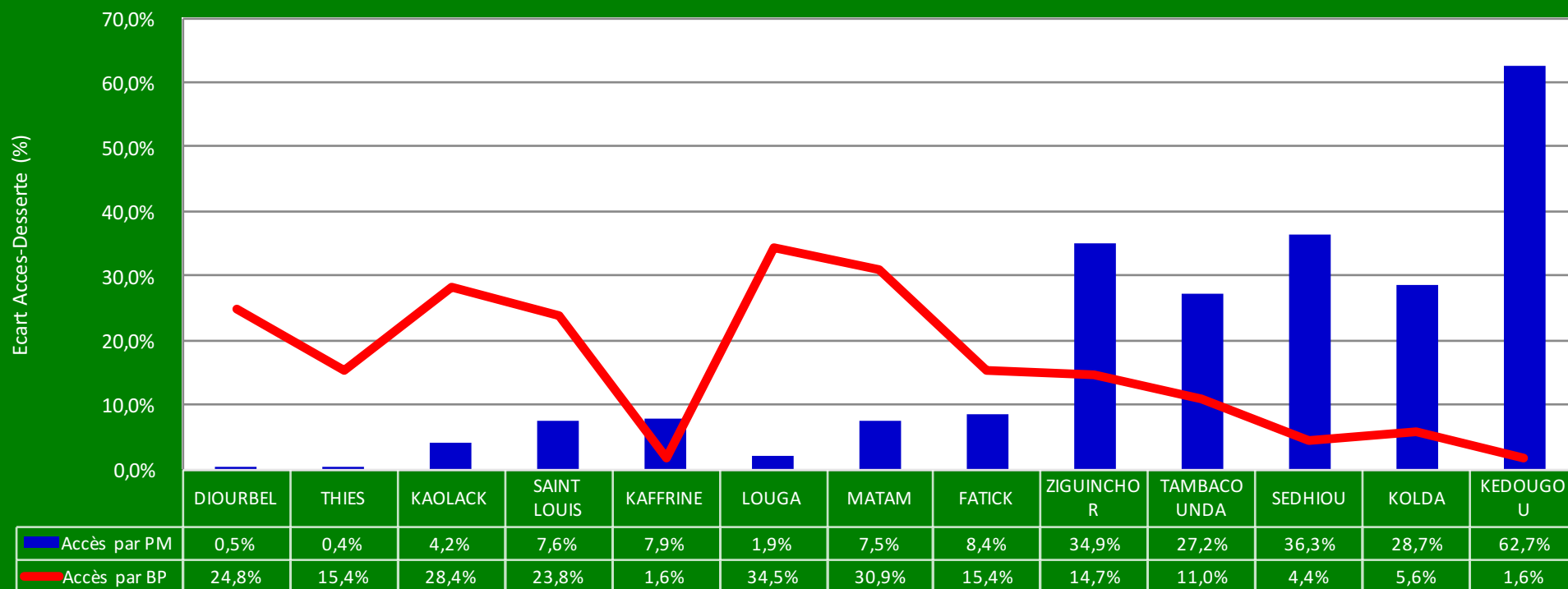
Très bonne amélioration du taux d'accès par BP : **21,4%** des personnes (**38%** si ménages)

Indicateur de **viabilité financière des points d'eau** (consommation spécifique + élevée)

Forte réduction du taux d'accès par puits modernes : **12,5% en 2015** (mais élevé dans la Zone Sud)

Compétition des ressources alternatives (puits) : **contraintes à la rentabilité des futurs DSP**

Analyse de la distribution par région des taux d'accès par puits modernes et par branchements privés - 12/2014

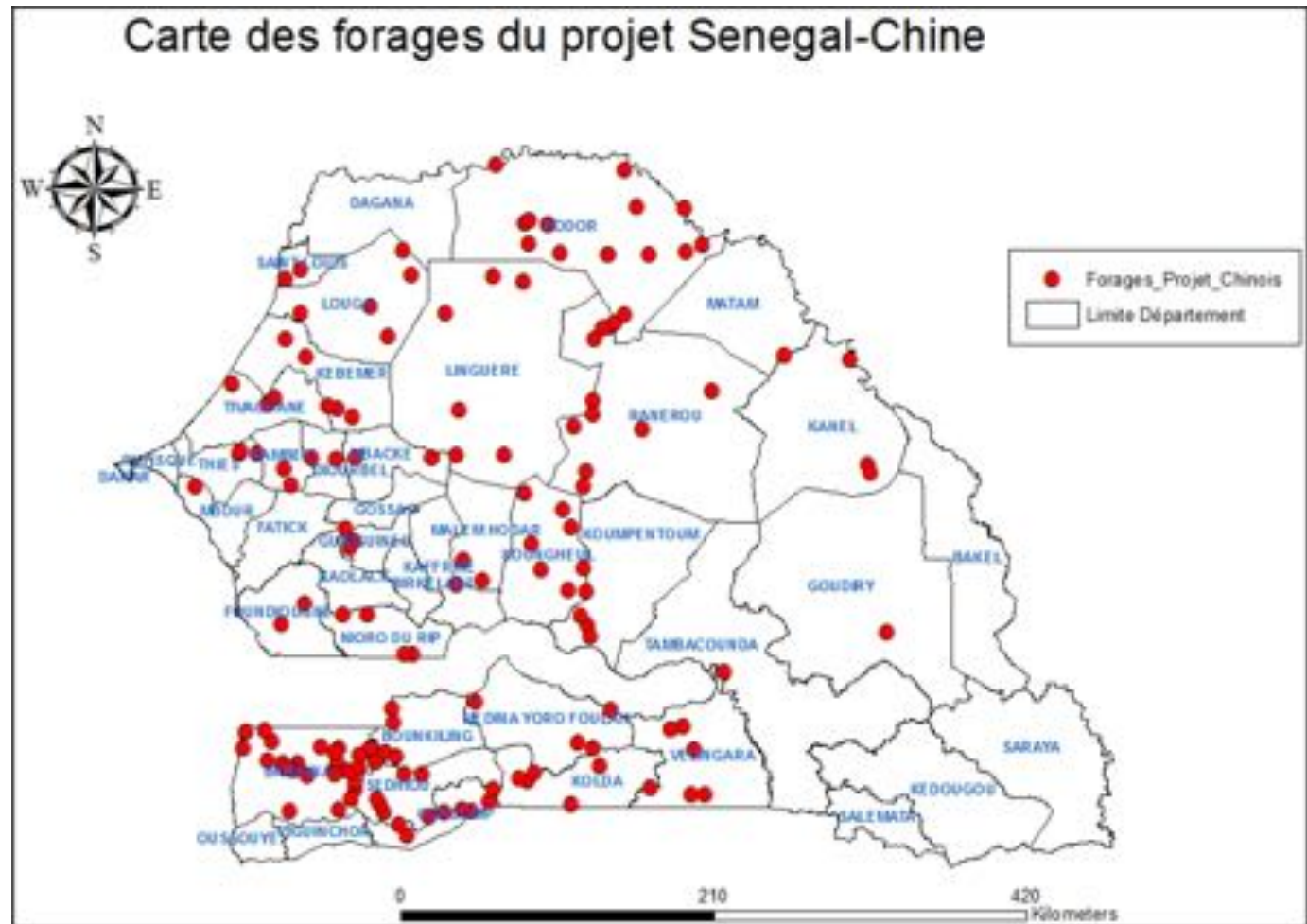


Perspectives

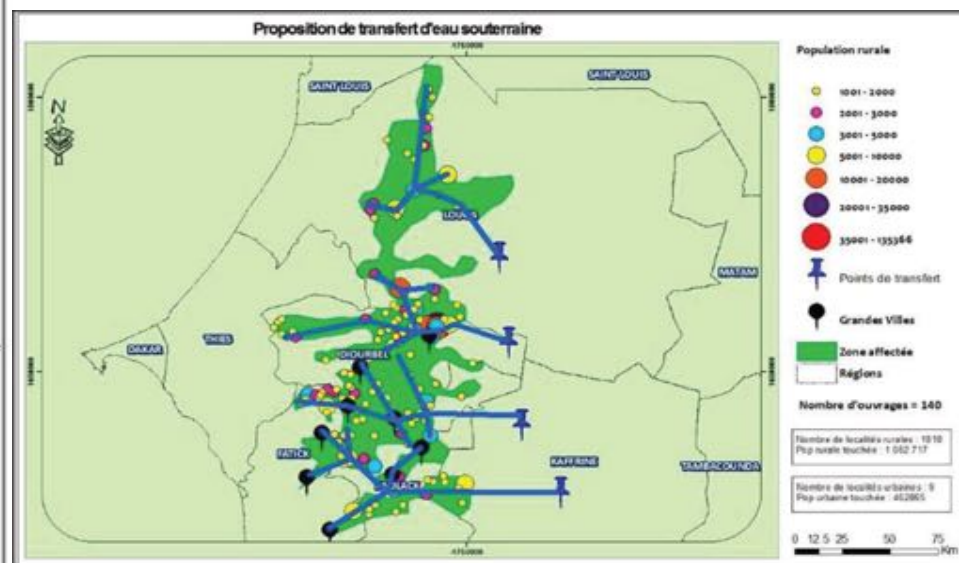
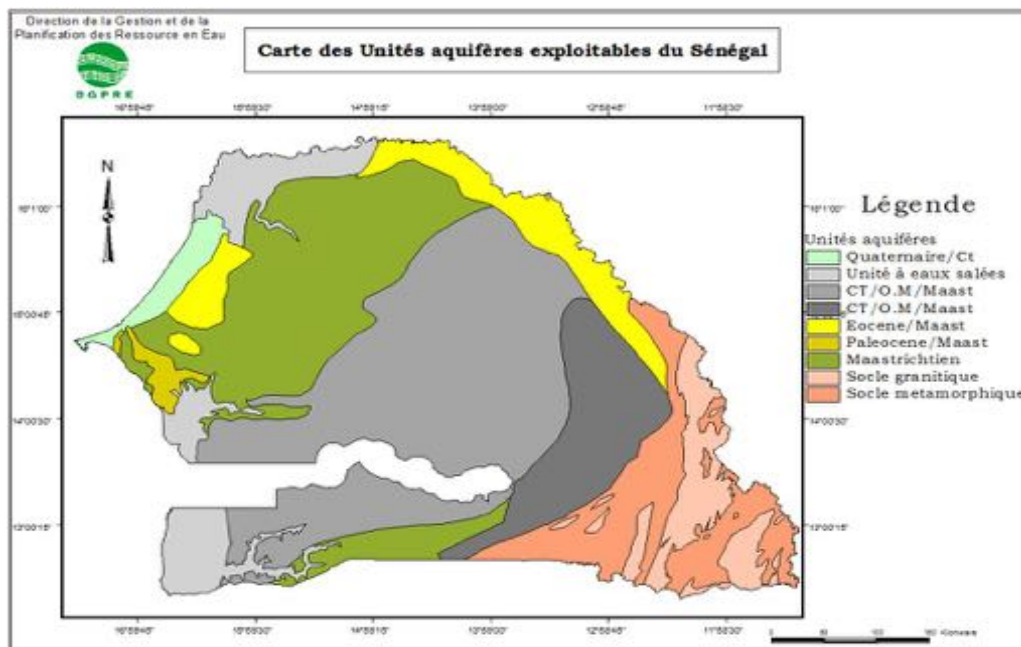
PEPAM UE
PSEA
PASEPAR
JAPON 14
KOICA 2
UEMOA 3
BCI

Projet AEP
CGCOC/Eximbank

181 systèmes AEP
70 renouvellements de
forages



Qualité de l'eau



Etude stratégie nationale qualité des eaux finalisée en 2015 (financement BAD)

Milieu rural : 1.062.000 personnes touchées par des teneurs en **fluor et sel** > normes OMS

Milieu urbain : 417.000 personnes touchées par des teneurs en **fluor et sel** > normes OMS

Besoin de **47 milliards FCFA** pour résoudre les problèmes identifiés

3 milliards FCFA dans une phase d'urgence avec système membranaire

Quid des **coûts d'exploitation** (réf : système de défluoruration de Thiadiaye)

Impact excès de fluor et sel : 6% dans le périmètre urbain et 18% pour le périmètre OFOR

Qualité de l'eau



- la **durée de vie moyenne des forages** à forte concentration en fer est **2,5 fois plus courte** que pour les forages sans fer ;
- **Maintenance 8 fois plus coûteuse** au-delà de **3mg/l** que sur les ASUFOR sans fer ;
- Pertes d'eau et baisses de débits (blocage des compteurs ou détérioration ouvrages de captage).

Source : étude ADOS 2015 – région de Matam



D'autres formes de pollution de l'eau également notées : **rejets industriels** (Lac de Guiers), **activités d'orpaillage** (zones de Kédougou), **mauvais assainissement** des établissements humains riverains de certains plans d'eau, etc.

Hydraulique urbaine



Hydraulique urbaine

Sources	Horizon	Montant	
Etat	H PEPAM	8 000 000 000,00	
Total Etat		8 000 000 000,00	1,7%
prêt	H PEPAM	418 550 474 157,33	
	PEPAM	33 783 420 436,00	
Total prêt		452 333 894 593,33	94,8%
SONES	H PEPAM	3 200 000 000,00	
	PEPAM	1 219 043 541,96	
Total SONES		4 419 043 541,96	0,9%
subvention	H PEPAM	6 550 000 000,00	
	PEPAM	5 643 535 623,43	
Total subvention		12 193 535 623,43	2,6%
Total général		476 946 473 758,72	



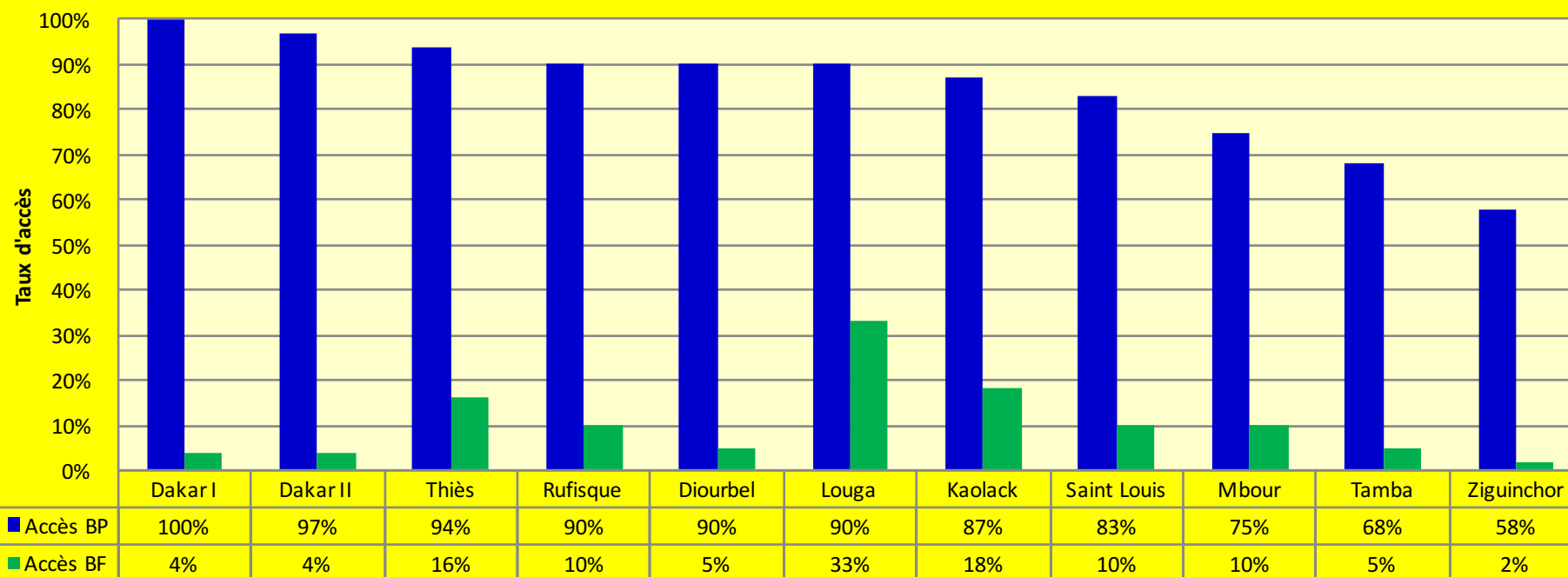
Population totale de **6.541.504 personnes en 2015** avec 3.360.728 pour la région de Dakar incluant Rufisque et 3.180.776 pour les autres centres urbains

Taux d'accès par branchement dans le périmètre affermé se stabilise, en décembre 2015, à **88,9%** avec **96,2%** pour la région de Dakar et **81,3%** pour les autres centres urbains

Taux d'accès global à l'eau potable se maintient à **98%** sur le périmètre affermé

Taux d'accès par bornes-fontaines s'élève à **9%** avec 4,0% pour la région de Dakar, 10% pour Rufisque et 13% pour les autres centres urbains.

Taux d'accès à l'eau dans le périmètre urbain - décembre 2014

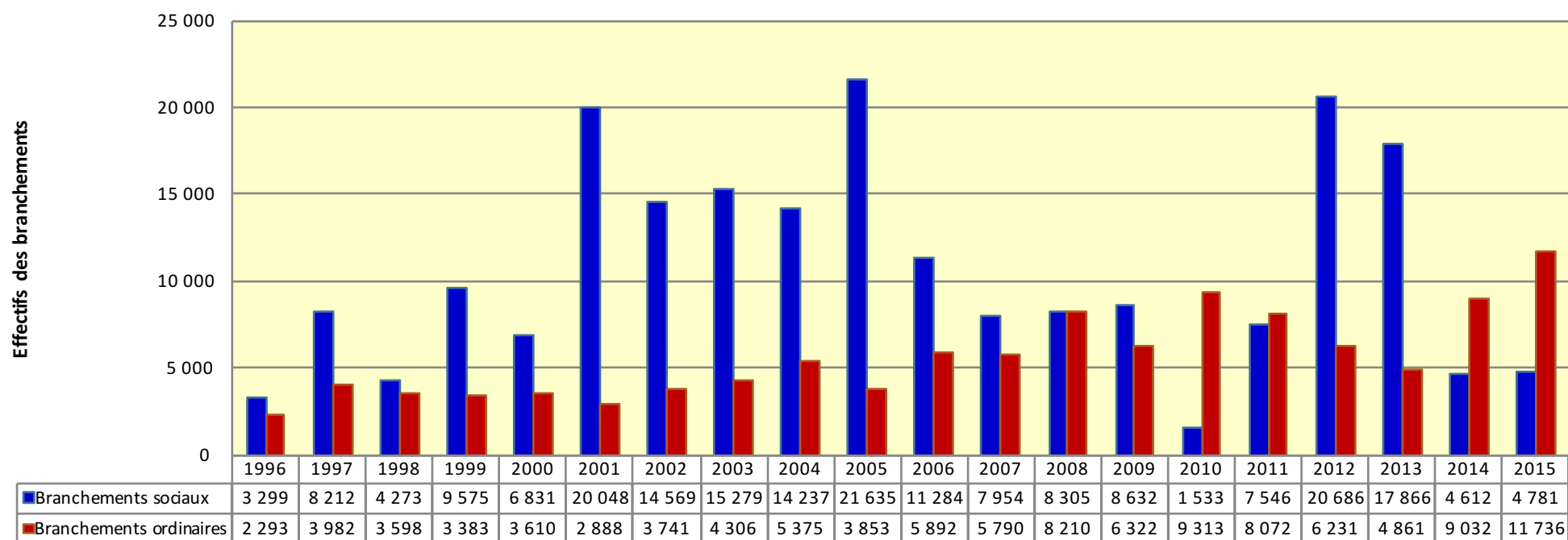


Nombre de branchements sociaux réalisés en 2015 est de **4.781 unités**, contre 4.612 unités en 2014 et 17.866 en 2013

A contrario, les branchements ordinaires posés durant l'année 2015 est de **11.736 unités**

Risques de **décélération de l'accès** si les tendances se maintiennent et problèmes d'inclusion

Evolution des réalisations de branchements dans le périmètre. 1996-2015

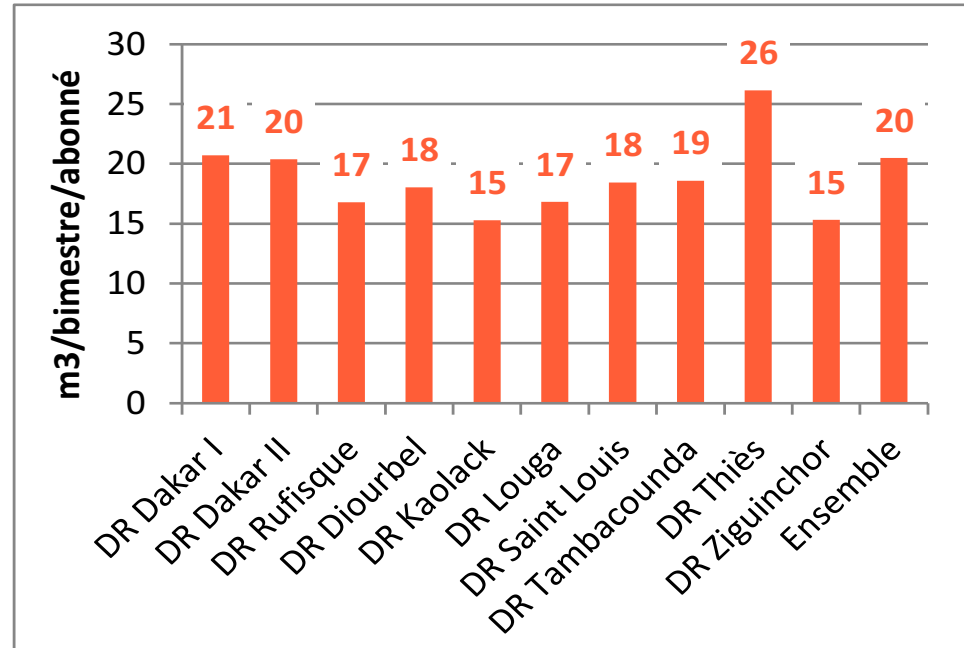
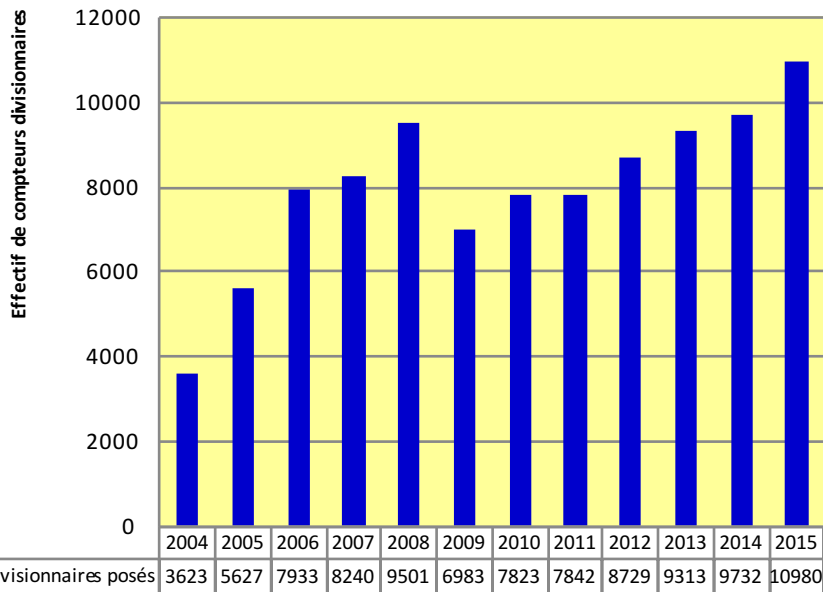


Nombre de branchements sociaux réalisés en 2015 est de **4.781 unités**, contre 4.612 unités en 2014 et 17.866 en 2013

A contrario, les branchements ordinaires posés durant l'année 2015 est de **11.736 unités**

Risques de **décélération de l'accès** si les tendances se maintiennent et problèmes d'inclusion

Evolution des compteurs divisionnaires 2004-2015



production totale d'eau a été de **172,27 millions m³** contre une prévision annuelle de 169,7 millions m³. soit 110% de réalisation

Hausse de 7,36 millions m3 (la production était de 164,8 millions m³ en décembre 2014)

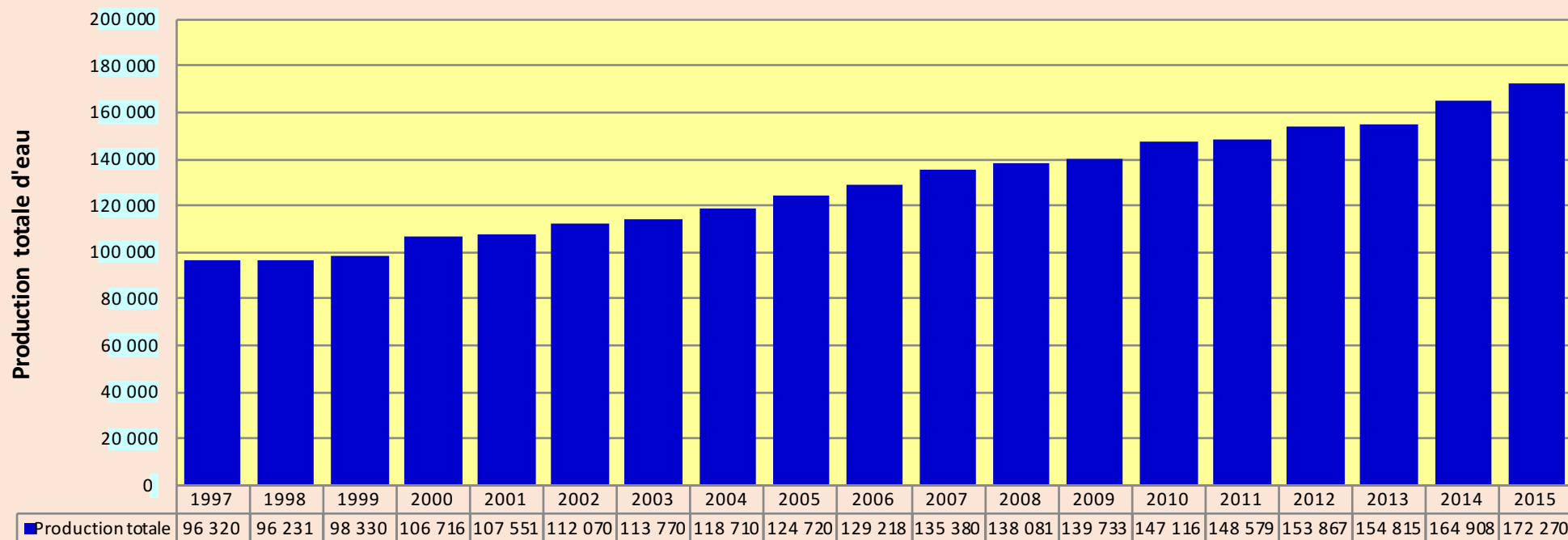
Le système d'alimentation en eau (AEP) de Dakar, la production a atteint **124,2 millions m³** contre 118,6 millions m³ en 2014

Hausse de 4,7% par rapport à 2014, correspondant à **5,6 millions m3**

Tendance à la saturation des installations AEP de Dakar (*Mékhé tourne à presque H24*)

Augmentation de la production : **Programme d'urgence** (16 forages), **Gnith** (38.422 m3/j) et **KMS** (126.962 m3/j)

Evolution de la production d'eau par la SDE - périmètre SONES 2015



Rendement de réseau est établi à **80,11%** au 31/12/2015 contre 79,91% en 2014 et

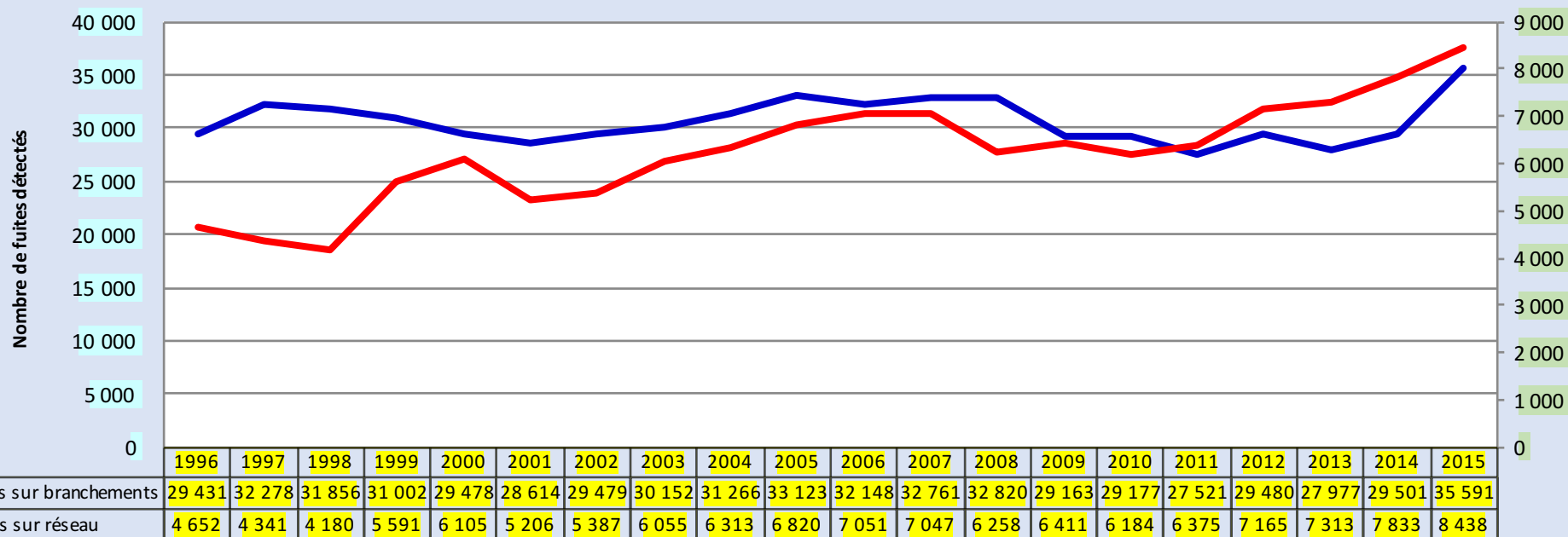
Ces taux restent toujours inférieurs au rendement contractuel de 85%

Fuites sur branchements : **31.591 en 2015** ; soit une progression relative de 7% par rapport

Fuites sur réseau : **8.433 en 2015** ; soit une progression relative de 8% par rapport à 2014

Améliorer le rendement de réseau : réduire les pertes techniques et commerciales
& renouveler les anciens réseaux dans les quartiers anciens de Dakar

Evolution des fuites d'eau sur réseau et branchements - 1996 à 2015

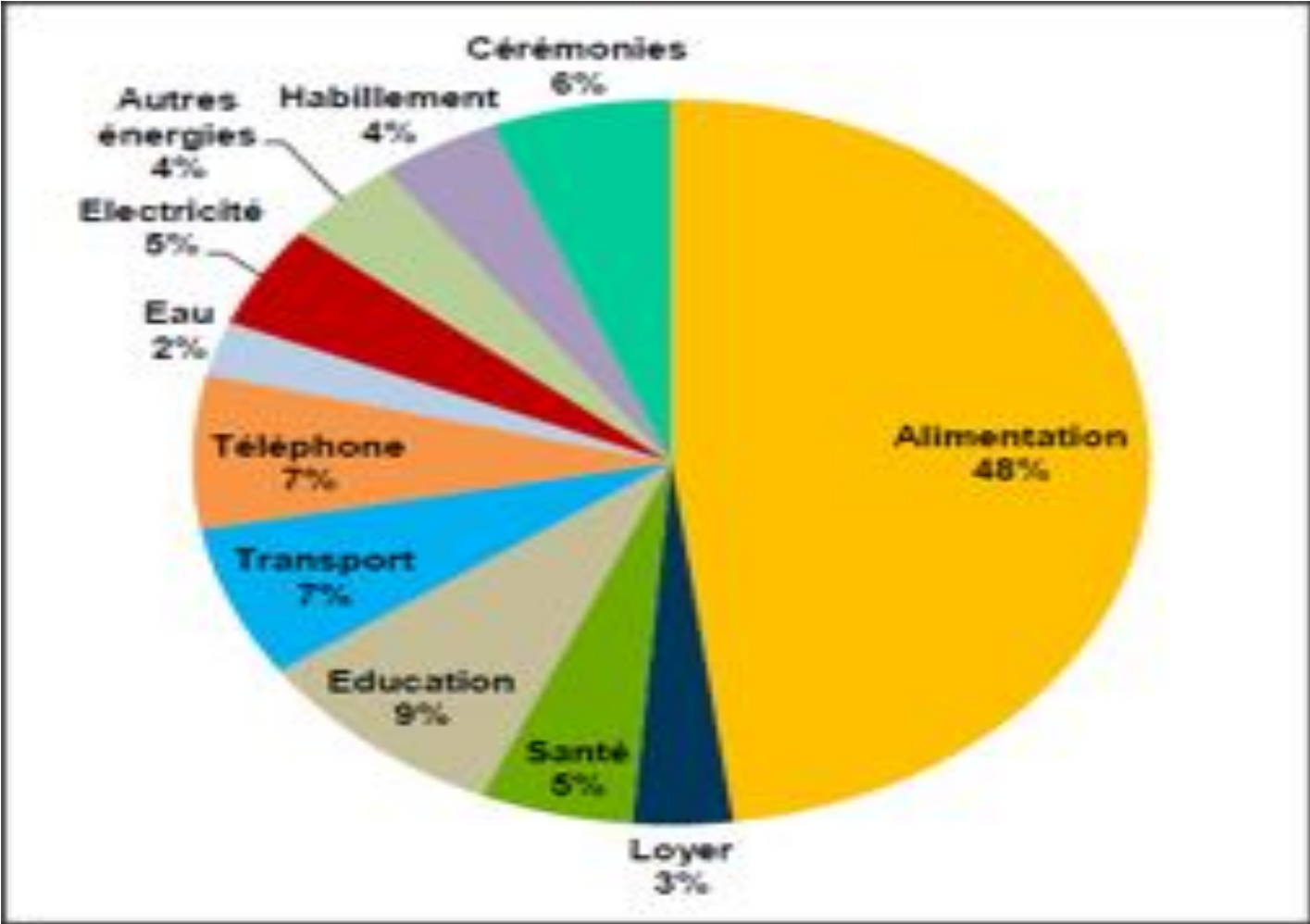


Avec **16,273 milliards F CFA** encaissés en 2015 dont 4,5 milliards F CFA de la convention 2013, le recouvrement administratif fait sa meilleure performance depuis l'avènement de la SDE.

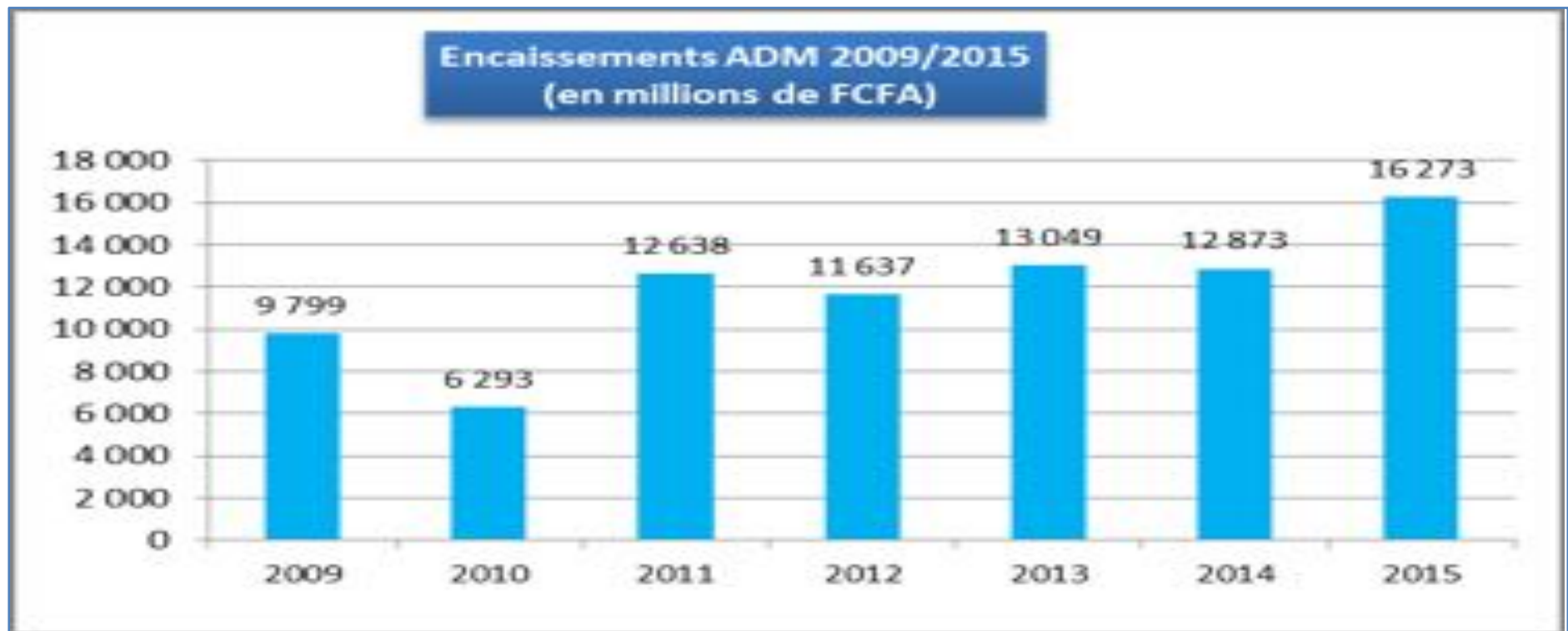
Catégorie	Tarif HT 1 ^{er} bim 2011	Tarif HT 2 ^{ème} bim 2015	var
Abonnés domestiques : Compteur diamètre 15 mm			
TS = de 0 à 20 m ³ /bim	179,37	186,55	4,00%
TP = de 21 à 40 m ³ / bim	579,03	631,14	9,00%
TD = Plus de 40 m ³ /bim	601,51	655,65	9,00%
Abonnés non domestiques			
Tranche unique: administration centrale	1 868,88	1 868,88	0,00%
Tranche unique: Autres abonnés non domestiques	601,51	655,65	9,00%
Bornes Fontaines			
Tranche unique	219,31	239,05	9,00%
Maraîchers			
avec Quota = de 0 à Q	94,42	102,92	9,00%
avec deux fois Quota = de Q à 2*Q	428,72	467,31	9,00%
hors Quota = Plus de 2*Q	601,51	655,65	9,00%

DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	Evolut°
Travaux, services vendus	15 759 151 113	16 344 380 180	19 483 350 525	19%
Produits accessoires	127 421 721	99 529 959	118 473 182	19%
CHIFFRE D'AFFAIRES	15 886 572 834	16 443 910 139	19 601 823 707	19%

Structure des dépenses de consommation des ménages – Artelia 2015



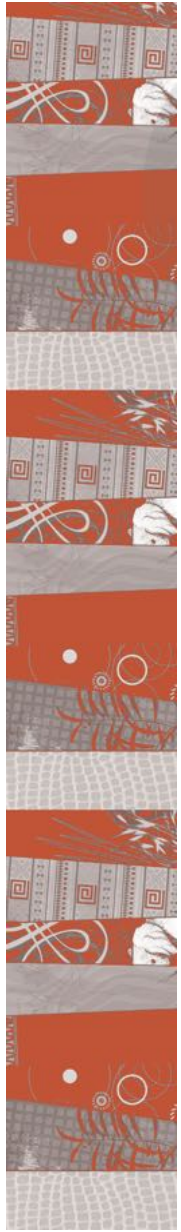
Avec **16,273 milliards F CFA** encaissés en 2015 dont 4,5 milliards F CFA de la convention 2013, le recouvrement administratif fait sa meilleure performance depuis l'avènement de la réforme.



Perspectives

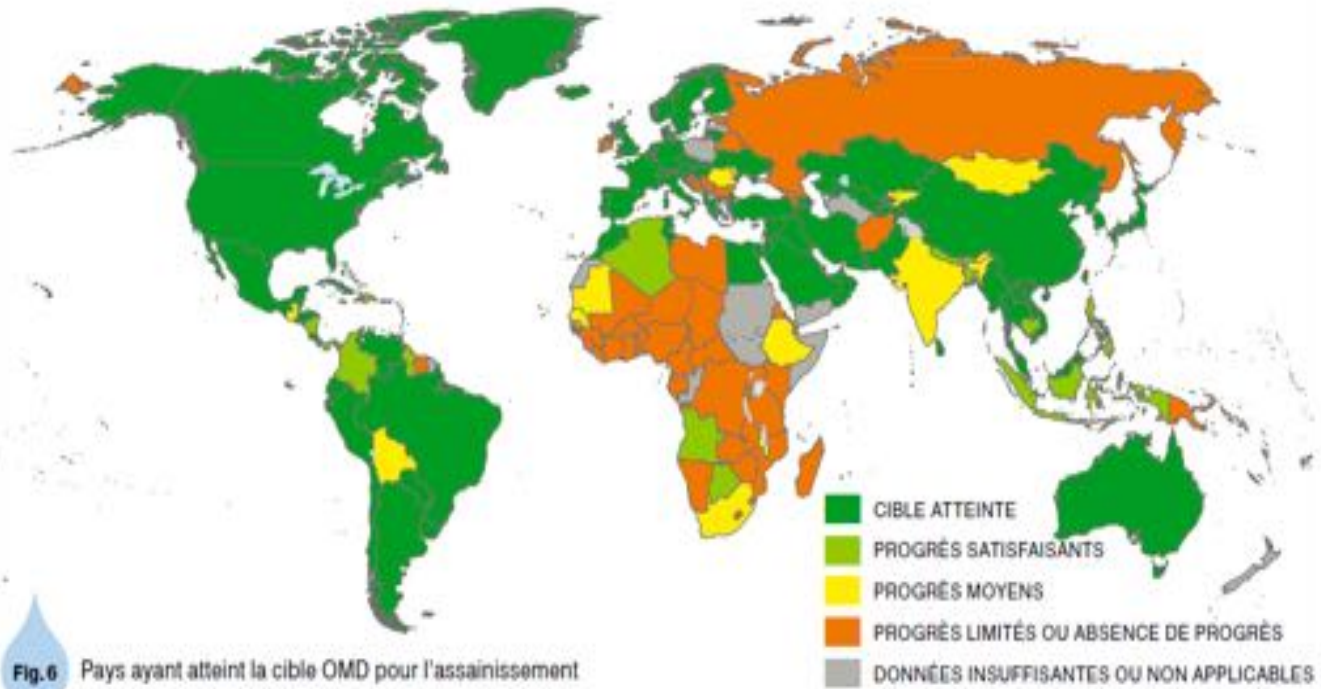
Opérations	Montants	Bailleurs
Programme d'urgence Dakar (2013-2015)	7 500 000 000	subvention Etat
Station de dessalement Mamelles Dakar	59 500 000 000	JICA
Sécurisation des installations du système d'AEP à Dakar	5 915 000 000	subvention AFD
Programme d'urgence complémentaire de l'AEP de Dakar à partir de Tassette (20 000 m ³ /j)	13 333 000 000	IDA
Projet de renforcement de l'AEP de l'axe Mbour - Mbodiène et de Nguékhokh (+6 000 m ³ /j)	9 000 000 000	IDA
Programme de 20.000 branchements sociaux	2 600 000 000	IDA
Renouvellement de 460 kml sur Dakar	59 500 000 000	JICA
Projet de renforcement des systèmes d'AEP de 10 centres régionaux	9 500 000 000	à rechercher
KMS3	262 927 474 157	AFD, BEI, BAD, BlsD, IDA
KMS4	31 485 936 000	à rechercher
TOTAL	461 261 410 157	

Assainissement rural

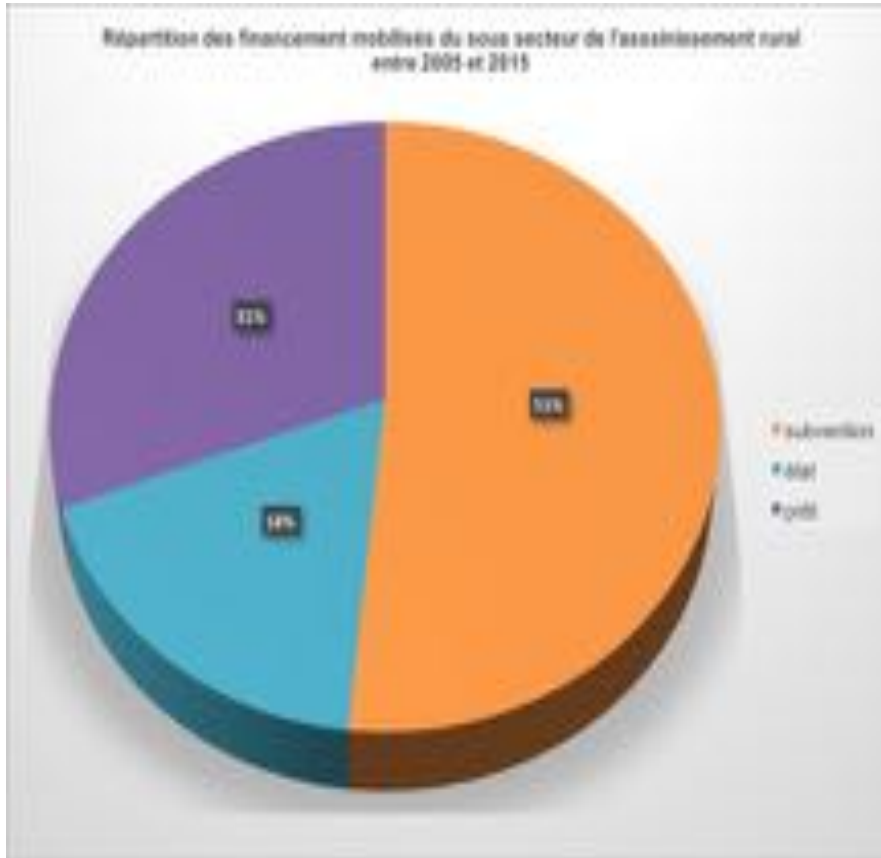




Seulement 95 pays ont atteint la cible OMD pour l'assainissement



Mobilisation des financements



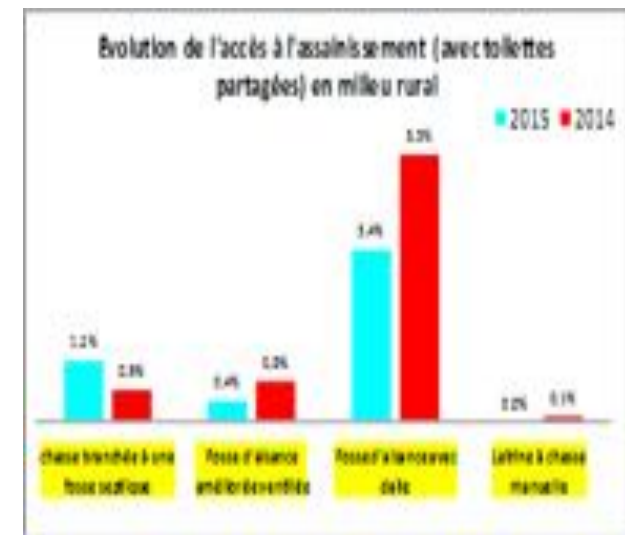
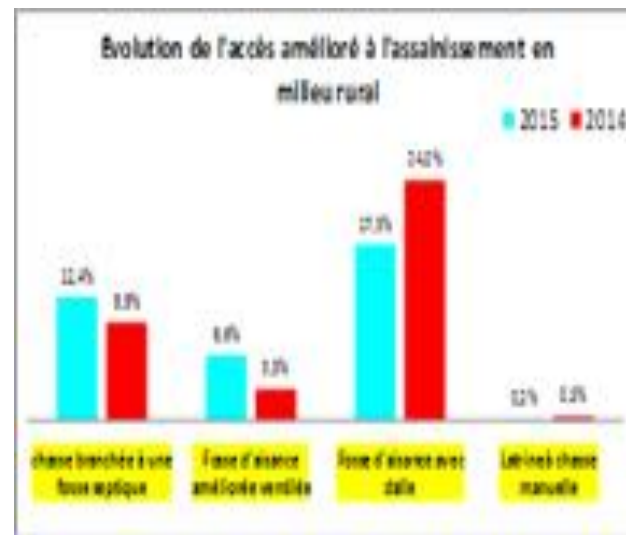
La période 2005-2015 est marquée par une majorité des subventions (52%) par rapport aux prêts (31%). La part mobilisée par l'Etat se à 18% du montant total mobilisé.

Sous-secteur	Source	Montant	%
Assainissement rural	Subvention	31 196,1	52%
	Etat	10 693,0	18%
	Prêt	18 580,9	31%
Total mobilisé 2005-2015		60 470,0	100%

Sur les 60,47 milliards mobilisés, 75% ont été décaissés et 25% sont en cours d'exécution

Développement de l'accès à l'assainissement

Sur la base des résultats Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue), le taux d'accès des populations rurales à des installations sanitaires améliorées s'établit en 2014 à 38,7%. En 2015, les résultats provisoires de la même source ont permis d'établir ce taux d'accès à **36,7%** ; soit une baisse de deux points par rapport à l'année 2014

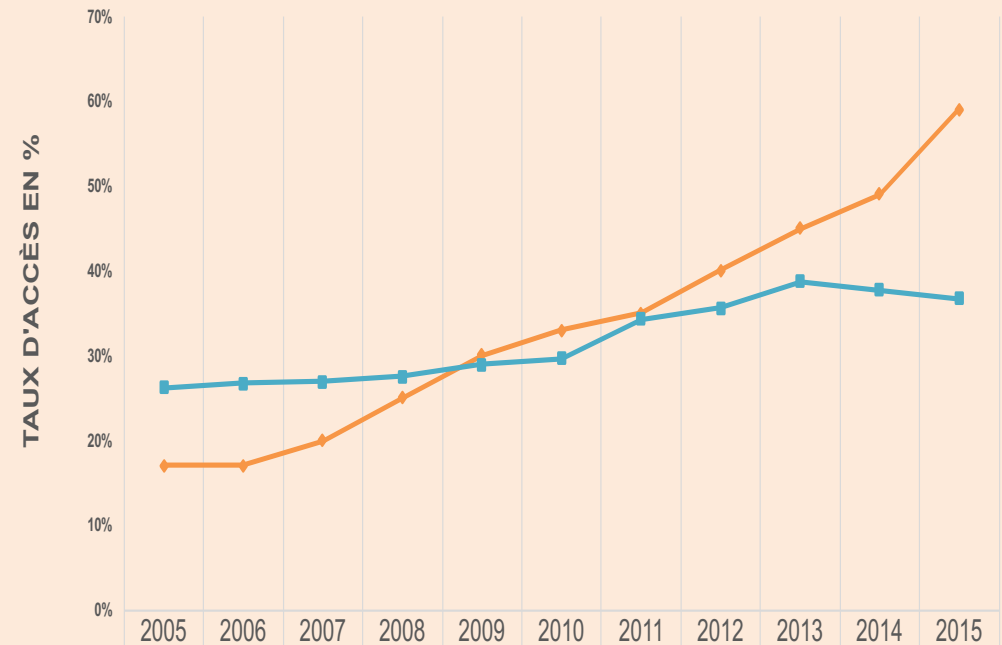


Développement de l'accès à l'assainissement

Cumul des réalisations dans le sous-secteur de l'assainissement rural depuis l'année 2005:

- 102.609 latrines soit 32,6% de l'objectif de 315.000 OI prévus
- 2 469 édicules publics soit 73,5% de l'objectif de 3360 édicules publics ciblés.

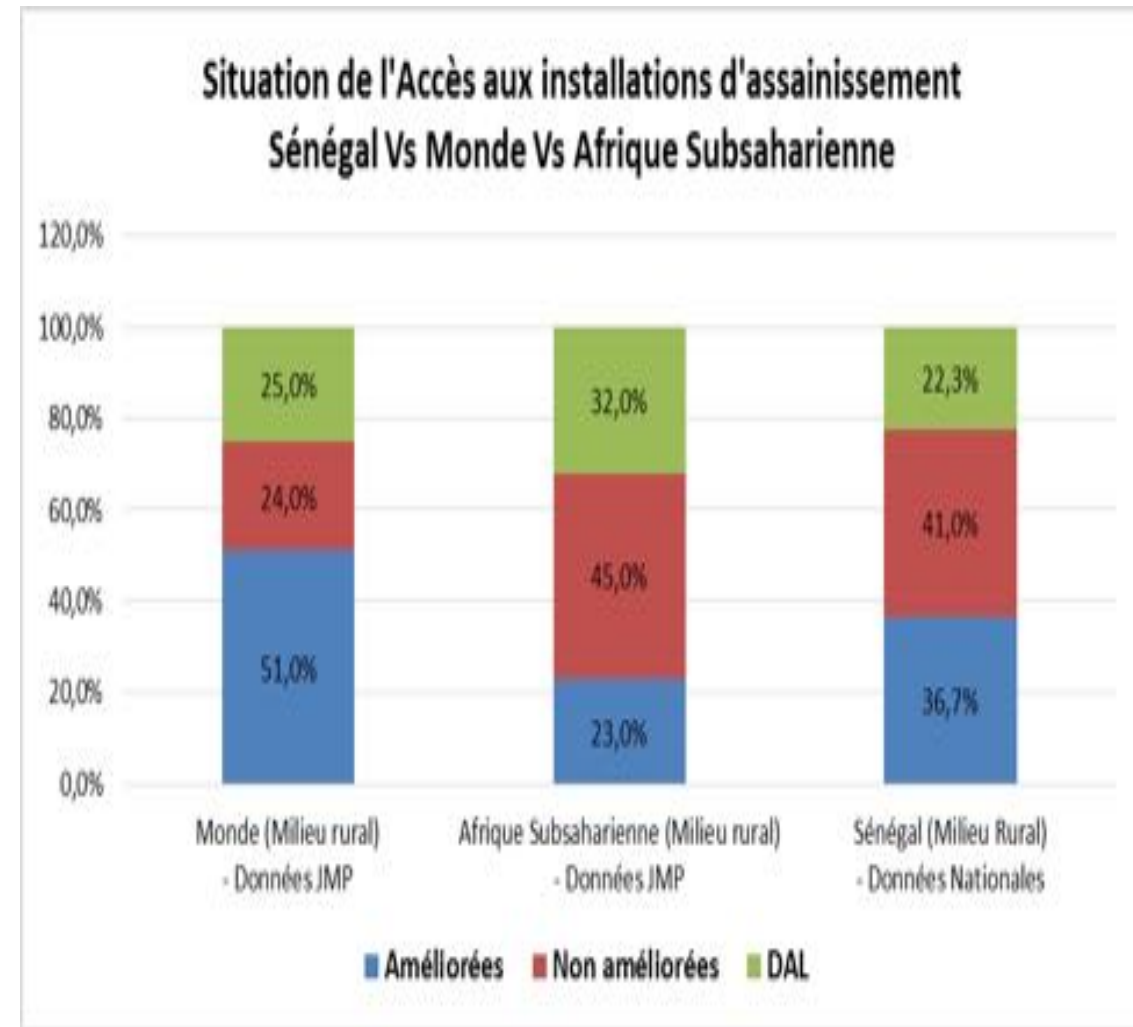
EVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT RURAL ENTRE 2005 ET 2015



—◆— Taux d'accès assainissement rural (Objectif)	17,0%	17,0%	20,0%	25,0%	30,0%	33,0%	35,0%	40,0%	45,0%	49,0%	59,0%
—■— Taux d'accès assainissement rural (Réalisation)	26,2%	26,7%	26,9%	27,5%	28,9%	29,6%	34,3%	35,6%	38,7%	37,7%	36,7%

Analyse du niveau d'accès par rapport à la sous-région et au Monde

- ✓ Taux d'accès:
 - supérieur de 14 points par rapport à la moyenne sous régional (37% contre 23%)
 - mais reste **très inférieur à la moyenne mondiale** (51% contre 37%).
- ✓ La défécation à l'air libre est passée de 39% en 2006 à 22% en 2015.





Plan d'actions de la Nouvelle stratégie d'assainissement rural

revue sectorielle
conjointe
2016

Le Plan d'Action de mise en œuvre de la SNAR est bâti autour des trois axes suivants :

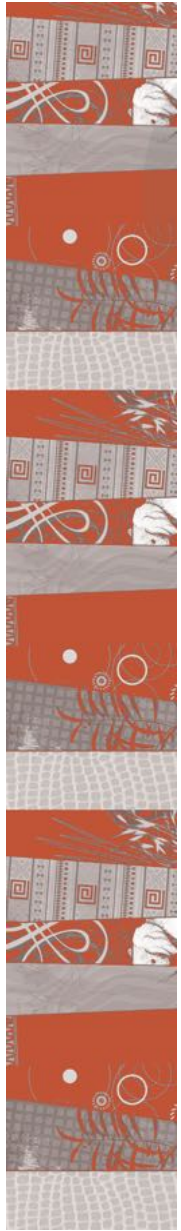
- **l'établissement des conditions cadre,**
- **la génération de la demande et le développement de l'offre en quantité et qualité,**
- **et l'identification de mécanismes de financements durables.**



QUEL DEVENIR POUR LES BUDGETS ÉTATIQUES UTILISÉS POUR LA SUBVENTION DANS L'APPROCHE PROJET ?

- ▶ Communication logée au niveau de l'état (4C)
- ▶ Subvention indirecte (on subvention l'offre)
 - Subvention du coût des intrants
 - Fond de garantie
 - *Centralisé et / ou décentralisé*
 - *Optionnel pour les PTF avec objectif à terme de modus operandi*
 - *À long terme idée de basket fund*
 - *Utilisation des fonds de l'état pour abonder les fonds des PTF*
 - Segmentation de la subvention en fonction du niveau de pauvreté, géographie et déphasage progressif
- ▶ Renforcement de capacité des acteurs (privé, autorités locales,...)
- ▶ Études
- ▶ Financement des services de l'état
- ▶ Appui conseil / assistance technique

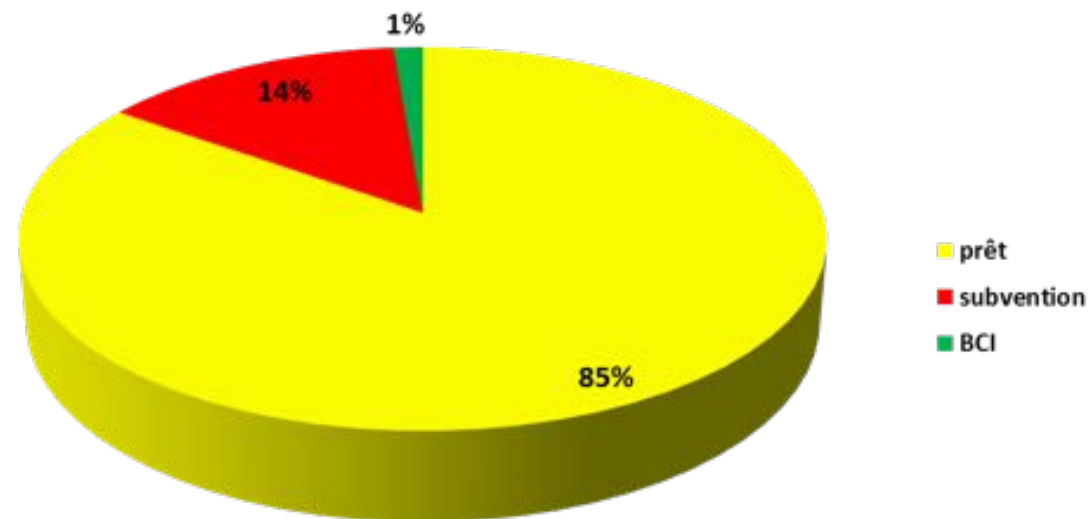
Assainissement urbain



Mobilisation des financements

La situation des financements acquis en fin 2015 s'élève à **249,1 milliards FCFA** dont **86,4 milliards FCFA exécutés en fin 2015** et **162,7 milliards en cours d'exécution** soit un taux de mobilisation de **113 %**

Répartition des financements mobilisés et prévisibles du sous-secteur de l'assainissement urbain-décembre 2015



Evolution des principaux indicateurs

Sur la base de l'enquête EDS-MICS 2014 le taux d'accès de la population à un **assainissement dit amélioré** (excluant les installations partagées) en milieu urbain est estimé en 2014 à 67%. En incluant les installations partagées, on obtenait pour la même année un taux brut de **87,5%**. Les données provisoires de la même source indiquent que le taux brut a très légèrement évolué pour atteindre **88,1% en 2015** ; par contre il a été observé une baisse du taux d'accès à l'assainissement amélioré qui passe à **62,2%**.

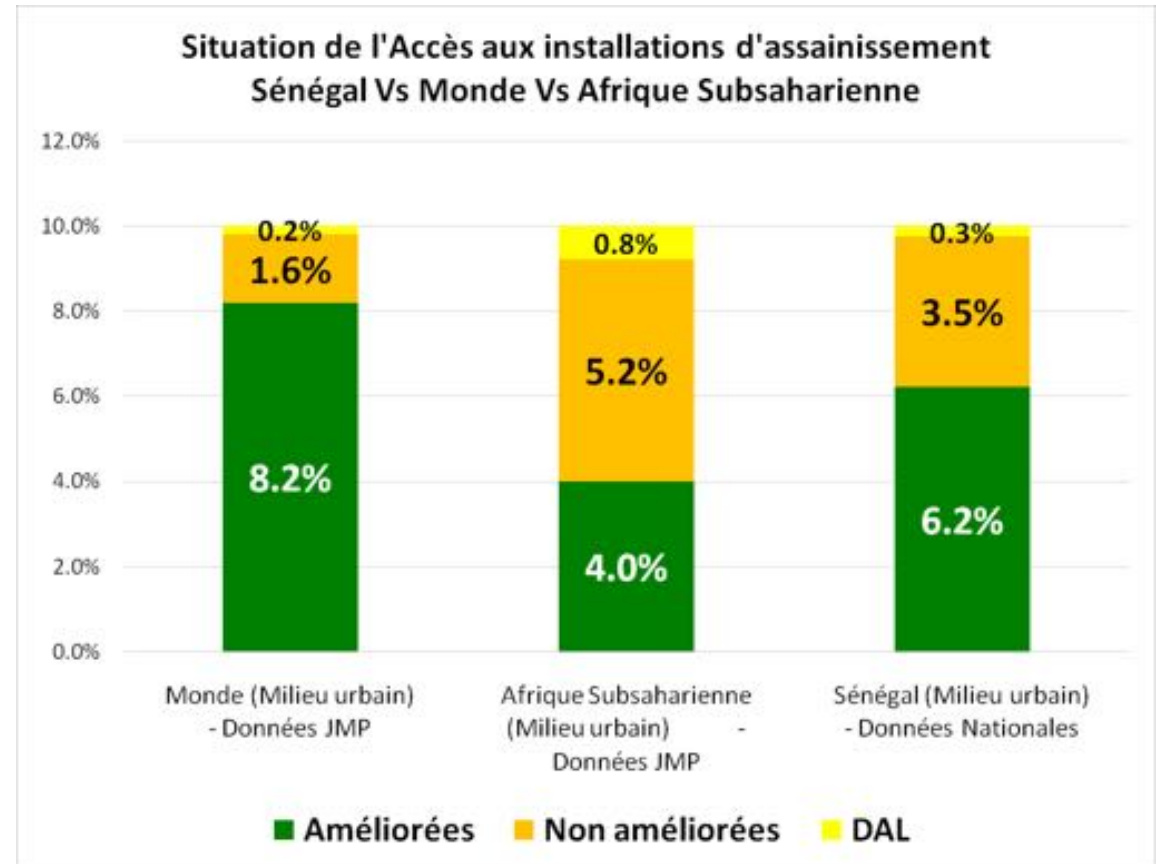
Rubrique	Unité	Cible à l'horizon 2015	Réalisation entre 2005 et 2015	% de réalisation opérations achevées	% de réalisation avec opérations en cours
Assainissement Collectif					
Longueur réseau eaux usées	Km	801	676	84%	146%
Capacités de traitement des eaux usées	m3/jour	94 242	10 920	12%	100%
Nombre de branchements	U	92 400	56 454	61%	92%
Assainissement Autonome					
Nombre de systèmes autonomes	U	135 300	47 835	35%	36%
Nombre d'édicules publics	U	160	348	218%	218%
Financement					
Coût PI composante Assainissement Urbain	Million F CFA	220 600	86 392	39%	113%
Ménages ciblés					
Nombre de ménages	U	241 523	117 471	49%	64%

Analyse du niveau d'accès par rapport à la sous-région et au Monde

✓ Taux d'accès:

- supérieur de 22 points par rapport à la moyenne sous régionale
- mais inférieur de 20 points par rapport à la moyenne mondiale.

- ✓ La défécation à l'air libre est passée de 4% en 2006 à 2,6% en 2015.



Gestion des eaux pluviales

- ✓ Sur le montant dédié à la gestion des eaux pluviales il est à noter que 143,5 milliards concernent l'ONAS, 36,5 milliards l'ADM à travers le *PROGEP* et 47,7 milliards FCFA l'APIX dans le cadre du projet d'assainissement de *Pikine Irrégulier Sud (PIS)*. A ce jour, 39 milliards ont été engagés pour l'ONAS et 18,9 milliards FCFA pour le PROGEP
- ✓ Mise en place d'un **Fonds d'assainissement** destiné à la gestion des eaux pluviales: une subvention de l'Etat, une contribution du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), une redevance assainissement eaux pluviales, la fiscalité locale, les dons, legs et autres libéralités



Composantes du Programme Décennal	Horizon Temporel	Montant
Aménagement du Territoire		5 500 000 000
Restructuration Urbaine et Relogement		483 688 450 362
Gestion des Eaux Pluviales		277 800 000 000
TOTAL GENERAL	2012-2022	766 988 450 362

Analyse de situation financière du sous-secteur

L'ajustement tarifaire en 2015 avec pour impact une hausse de 35% du tarif assainissement qui devra permettre de faire passer le taux de couverture des charges d'exploitation par la redevance assainissement de 65% à 85% et de tendre vers un équilibre financier à court terme.

LIBELLE	2011	2012	2013	2014
Volume assainissement facturé (m ³)	92 772 203	102 320 372	102 420 876	110 705 563
Tarif moyen assainissement F CFA / m ³	56,94	55,90	55,00	52,61
Tarif moyen d'équilibre F CFA / m ³	72,46	83,09	93,93	80,75
Taux de couverture des charges par la redevance	78,58	65,58	56,56	65,26

Perspectives

<u>Liste des opérations</u>	Bailleur	Montant (Millions F CFA)
Projet de dépollution du nord de la ville de Dakar	BID	42 567
Projet de dépollution de la Baie de Hann	AFD/BEI	44 000
Assainissement des Eaux Usées de la Cité Soleil et ses environs	BADEA	4 000
Assainissement des Eaux Usées de Fatick	BOAD	3 851
Travaux d'assainissement des eaux usées dans 10 Villes (Dakar, Pikine, Rufisque, Saint Louis, Fatick, Louga, Matam, Touba, Tivaouane, Tambacounda)	BOAD	60 000
Programme de restructuration du marché de boues de vidange	FBMG	7 260
Travaux d'assainissement de Ziguinchor	BAD	3 756
Travaux de branchements sociaux dans les villes assainies	IDA	3 416
Travaux d'assainissement de Joal-Fadiouth	IDA	5 525
TOTAL		174 375

Cadre institutionnel & GIRE



Réforme de seconde génération hydraulique et assainissement en milieu urbain

• Contexte et justification

✓ Succès de la réforme de première génération:

- Résorption du déficit de production
- Investissements structurants
- Equilibre financier du secteur

✓ Evolution du cadre institutionnel, du contexte économique, nombreux défis

- Importants besoins en investissement
- Equilibre financier précaire
- Pertes techniques encore importantes
- Diversification des sources rendue nécessaire (couverture des besoins et sécurité)
- Difficulté à maîtriser les charges d'énergie

Etudes approfondies des options institutionnelles

- 🗣️ *Proposition d'options de réforme*
- 🗣️ *Schéma institutionnel pertinent*
- 🗣️ *Instruments d'opérationnalisation*

Réforme de seconde génération hydraulique et assainissement en milieu urbain

• Principes directeurs et approche stratégique

Accès

- l'accroissement de l'accès à des services d'eau potable et d'assainissement en vue de maintenir les hautes performances en matière de desserte en eau potable à Dakar et dans les autres centres urbains et de réduire fortement le retard noté sur l'assainissement urbain,

Equilibre financier

- la nécessité de restaurer puis consolider l'équilibre financier de l'hydraulique urbaine et la construction de la viabilité financière de l'exploitation de l'assainissement urbain à travers des tarifs socialement acceptables pour tenir compte des contraintes de revenus de certaines couches défavorisées.

Financements compatibles avec la tarification

- le financement du secteur dans des conditions compatibles avec la tarification appliquée, notamment par le biais d'une combinaison de ressources concessionnelles et commerciales en excluant de facto une option pour la concession intégrale qui va conduire à une fusion entre l'exploitant et la société de patrimoine avec une hausse tarifaire qui serait insupportable pour les usagers.

Réforme de seconde génération hydraulique et assainissement en milieu urbain

• Principes directeurs et approche stratégique

Pour l'eau potable, confirmation du partenariat public privé
en consolidant le rôle du fermier dans l'exploitation mais en renforçant sa contribution dans les investissements de renouvellement ou de renforcement de la production

Pour l'assainissement urbain, impulser et renforcer l'implication du secteur privé dans l'exploitation des réseaux et stations gérés par l'ONAS

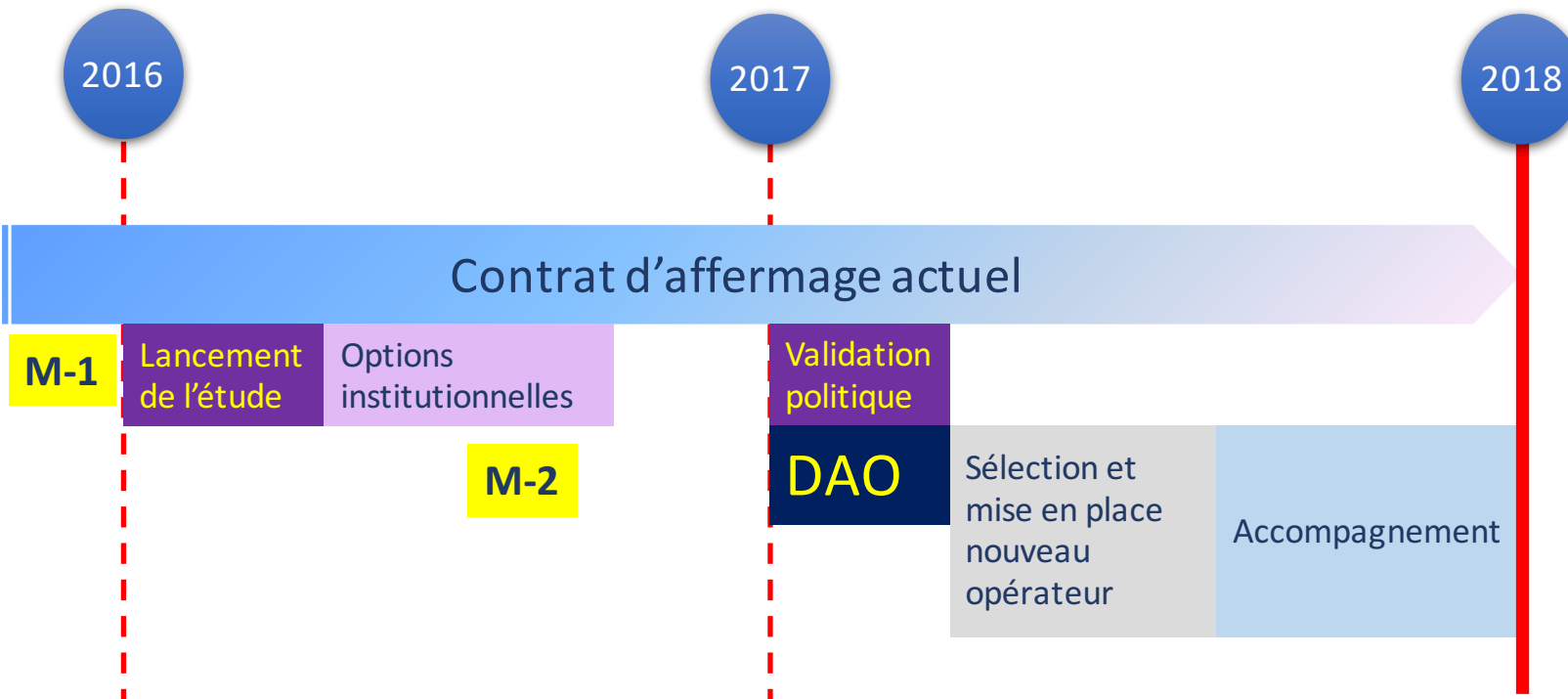
à travers une délégation impliquant une évolution de l'ONAS vers une structure chargée du patrimoine et du contrôle d'exploitation et une meilleure clarification du cadre de gestion des eaux pluviales.

Le renforcement de la synergie entre l'eau et l'assainissement, sera également un axe fort de la réforme sous plusieurs angles : financier, opérationnel, et structurel.

Le renforcement et l'évolution du cadre organisationnel et opérationnel de la régulation du secteur au regard des insuffisances notées dans le suivi des contrats de performances (Etat, SONES, SDE, ONAS) et tenant compte du niveau d'implication du secteur privé dans les investissements et dans l'exploitation.

Réforme de seconde génération hydraulique et assainissement en milieu urbain

• Calendrier du processus



Réforme de l'hydraulique rurale

- **Généralisation des principes et extension de la réforme à l'échelle nationale sous-tendue par:**
 - **Résultats de la phase pilote:** nouveau cadre institutionnel avec une responsabilisation accrue des usagers, le partage des charges avec l'Etat, l'implication du secteur privé, la généralisation de la vente de l'eau au volume et la mise en œuvre de conditions de viabilisation technique et économique.
 - **Volonté politique** traduite à travers la LPS de 2005
 - **Cadre unifié d'intervention:** harmonisation des principes et procédures, mise en place d'outils de pilotage sectoriel, adaptation du cadre juridique avec la Loi SPEPA.

Réforme de l'hydraulique rurale

- **Désengagement de la DEM: un des principes majeurs de la Réforme mis en application**

- **Retrait des services de l'Etat de la maintenance opérationnelle:** contractualisation de la maintenance avec des opérateurs privés, recrutement de gérants par les ASUFOR ;
- **Création de l'OFOR** en remplacement de la DEM: un EPIC plus adapté à la au nouveau cadre contractuel de délégation de gestion du service de l'eau, de gestion du patrimoine et à l'exigence de recherche d'un équilibre financier.

Réforme de l'hydraulique rurale

- **Délégation du service public de l'eau potable: une volonté de renforcement de l'implication du secteur privé**
 - **Du gérant individuel à un opérateur par lot;**
 - **Un allotissement garantissant l'équilibre et la rentabilité de l'exploitation;**
 - **Une mise en œuvre effective:**
 - **2015** marquant le démarrage de la 1^{ère} DSP rurale au Sénégal (NDP+GL),
 - **2016**: recrutement d'un opérateur pour **2 lots régionaux** en zone centre et appels d'offres en cours pour les lots non attribués de la zone centre, études et AO pour la zone nord, études en cours pour la zone sud.
 - **2017**: mise en délégation de la **totalité des AEP rurales**.

Gestion intégrée des ressources en eau : le PAGIRE

Elaboration selon un processus participatif autour de 3 axes stratégiques

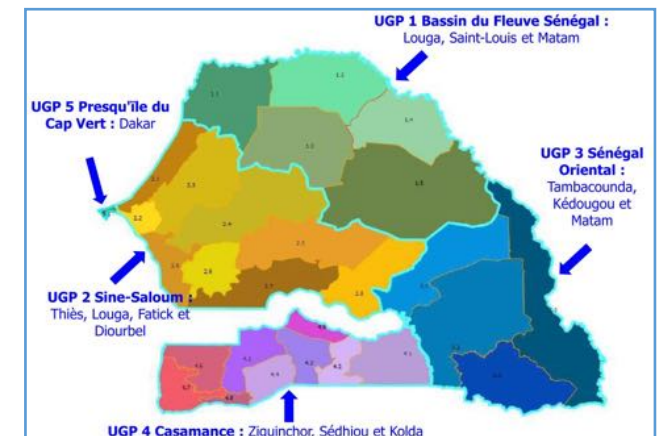
1. l'amélioration des connaissances et des moyens de gestion des ressources en eau
2. la création d'un environnement favorable à l'application de l'approche GIRE par des réformes légales, organisationnelles et politiques,
3. l'amélioration de la communication l'information, l'éducation et la sensibilisation sur l'eau

Mise en œuvre du Programme d'actions prioritaires 2008 -2015

- 8.9 milliards FCFA mobilisés sur 12.5 soit 71% du financement
- Révision en cours du Code de l'eau de 1981
- Réalisation en cours de plans de gestion des ressources en eau pour 12 sous-UGP sur les 28.

Evaluation en 2016 du PAGIRE : perspectives 2016-2030

- Identifier les contraintes
- Évaluer le PAP 2008-2015
- Recommandations phase post-OMD.



Gestion intégrée des ressources en eau : gestion du Lac de Guiers

revue sectorielle
conjointe
2016



• Création de l'Office du Lac de Guiers (OLAG°)

- la planification et la gestion des eaux du Lac de Guiers, ainsi que la programmation des investissements, la maîtrise d'œuvre, la conception et le contrôle des études et des travaux portant sur les infrastructures relatives à la gestion du plan d'eau du Lac de Guiers ;
- l'exploitation et la maintenance des équipements ;
- le suivi qualitatif et quantitatif des ressources du lac.



Gestion intégrée des ressources en eau : gestion du Lac de Guiers

revue sectorielle
conjointe
2016

- **Mise en œuvre du plan d'action du Lac de Guiers**
 - **Projet de Restauration des Fonctions Ecologiques et Economiques du Lac de Guiers (PREFELAG)**

COMPOSANTES

- 1. COMPOSANTE 1- AMÉLIORATION DE LA DYNAMIQUE HYDROLOGIQUE DU SYSTÈME LAC DE GUIERS :**
 - RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE GESTION DU LAC
 - AMÉNAGEMENT DE LA RÉSERVE DU NDIAËL ET DE YETI YONE
 - MISE EN PLACE DES OUTILS DE GESTION
 - SAUVEGARDE DE LA QUALITÉ DE L'EAU
- 2. COMPOSANTE 2- RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET APPUI AUX INITIATIVES ÉCONOMIQUES**
 - SENSIBILISATION, FORMATION ET COMMUNICATION
 - APPUI AUX INITIATIVES ECONOMIQUES
- 3. COMPOSANTE 3- GESTION DU PROJET**

Gestion intégrée des ressources en eau : gestion du Lac de Guiers

Projet de Restauration des Fonctions Ecologiques et Economiques du Lac de Guiers (PREFELAG)



Gestion intégrée des ressources en eau: Promotion du réseau hydrographique national

revue sectorielle
conjointe
2016

Une vision

Valorisation de toutes les potentialités et ressources disponibles de façon à promouvoir des solutions durables visant la satisfaction intégrale des besoins en eau productive du secteur primaire en visant un aménagement intégré et durable du territoire

• L'Agence de promotion du réseau hydrographique national (APRHN)

- Procéder à toutes les opérations d'extraction, de transfert et de stockage d'eau ou d'excédent d'eau de surface et d'eau de ruissellement
- Concevoir et planifier tous programmes d'exécution physique et financière, relevant de son domaine de compétence
- Réaliser ou faire réaliser tous travaux et études d'exécution, en matière de transfert d'excédents d'eau de surface et d'infrastructures hydrauliques.

Des résultats

Bilan satisfaisant pour la période 2014-2015 (études techniques, réalisation d'ouvrages de retenue, perspectives intéressantes (recherche d'aquifères) mais de nombreuses contraintes dans la mobilisation du financement



Révision de la lettre de politique sectorielle

• Axes de révision, processus et contenu

- Réformes de l'UEMOA
- Pas de rupture totale
- Continuité et élargissement
- Prise en compte de nouvelles problématiques
- Mise à jour tenant compte d'une nouvelle échéance avec phasage cohérent (2016-2020, 2020-2030)
- Normalisation avec le contenu des LPSD suivant les orientations du MEFP



Les avancées enregistrées dans le cadre de la définition de la feuille de route post-OMD en 2014 et 2015 ainsi que dans l'élaboration du DPPD du Ministère, dans la production de certaines études sectorielles et de documents d'orientations développés en matière de gestion des ressources en eau et de transferts d'eau permettront d'aller un peu plus vite dans les trois premières phases.



MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

